

# Une saine démocratie pour les jeunes européens

## Résumé du [document final](#) du projet SIA4Y

### L'UE et la démocratie

Dans un premier chapitre, le document examine le degré de démocratie à l'échelon européen. L'Union européenne (UE) s'est construite à l'initiative des gouvernements des Etats Membres, sans implication directe de la population. L'exception est l'organisation de référendums en France et aux Pays-Bas en 2005 concernant la ratification d'une Constitution pour l'UE. Le Parlement européen n'a pas les pouvoirs communément détenus par les parlements nationaux. Trop souvent les politiciens nationaux invoquent l'Europe pour justifier les mesures impopulaires. Les citoyens ne sont pas suffisamment conscients de l'impact de la gouvernance européenne sur leur quotidien, ce qui nuit au sentiment d'appartenance à une communauté unie.

Le déficit démocratique s'est manifesté par une désaffection des citoyens pour les élections européennes, en particulier chez les jeunes. Aux élections européennes de 2014, l'absentéisme moyen des jeunes de 16 à 24 ans, était de 72%.

Les institutions européennes ont pris diverses mesures pour remédier à ces problèmes. Les programmes Erasmus et Europe for Citizens ont accéléré le brassage entre européens, et le sentiment d'appartenir à une communauté. Un certain nombre d'instruments permettent aux organisations citoyennes d'intervenir dans le débat politique. Les Initiatives Citoyennes Européennes (ICE) permettent de mettre une proposition à l'agenda européen moyennement une pétition d'ampleur suffisante. Les Agoras du Parlement européen sont des assemblées ad hoc pour débattre et émettre un avis de la société civile sur un sujet brûlant. Dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir de l'UE, la Commission européenne avait prévu de démarrer en mai 2020, une vaste opération pour impliquer la société civile : la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

### Transparence, ouverture et accès à l'information administrative dans l'UE

L'UE mise beaucoup sur la transparence afin de gagner en légitimité démocratique. La quantité d'informations publiées est impressionnante. Le domaine Europa.eu regroupe 230 sites web, visités en 2018 par 322 millions de visiteurs uniques. Le [portail des données ouvertes de l'UE](#) offre un gisement bien structuré de données, avec un bon moteur de recherche. Il contient des données sur 35 pays, concernant 84 thèmes, dans plus d'un million de tables. La complexité de cet univers d'informations, montre l'utilité des relais qualifiés pour en vulgariser les contenus intéressants.

L'UE s'est imposée des règles strictes de transparence concernant ses contacts avec des influenceurs. Les responsables d'un certain niveau, doivent publier leur agenda de rendez-vous avec les lobbyistes. Ces derniers doivent être inscrits dans le registre, qui contient, en avril 2020, 11632 utilisateurs : 6208 lobbyistes et associations professionnelles ; 3.077 ONG ; 877 thinktanks et institutions académiques ; 836 consultants et cabinets d'avocats ; 575 organisations représentant des autorités régionales ou locales ; 59 représentants d'institutions religieuses.

L'UE ne compte pas rater le rendez-vous avec les techniques numériques au service de la démocratie. En attendant d'éclaircir la pertinence du vote électronique, elle a déjà activement pratiqué la consultation des citoyens par internet.

## Les jeunes européens : les citoyens *in actu*

Dans le troisième chapitre, on trouve une belle analyse sur l'implication des jeunes en politique, non seulement dans les élections. Selon des chercheurs autorisés, « quiconque pense que le faible taux de participation des jeunes électeurs est dû au fait que les jeunes sont trop paresseux pour prendre cinq minutes pour aller au bureau de vote ou sont trop égoïstes pour le faire se méprend grossièrement sur l'immense appétit politique des jeunes européens. Cependant, en même temps, le message écrasant que les jeunes nous ont transmis était: 'nous voulons voter et nous sommes ravis de voter, mais vous devez nous traiter sérieusement et comme des gens intelligents' »<sup>1</sup>. En 2019, le Parlement européen a accueilli en son sein le plus jeune député de son histoire : un Danois de 21 ans.

Les jeunes s'intéressent pour des thèmes d'actualité. Lors des élections de 2019, 45% des européens de moins de 25 ans prétendaient que la question du climat et de la protection de l'environnement les avait motivés à voter.<sup>2</sup>

Les jeunes sont sceptiques par rapport à la façon traditionnelle de faire de la politique. La politique de loyauté est remplacée par la politique de choix. Les jeunes ne sont plus attachés à des partis ou syndicats. Ils agissent au cas par cas, en appuyant le canal qui leur convient à ce moment-là. Leur action passe habituellement par les réseaux sociaux. Ils sont attirés par les initiatives pointues comme les « buycotts » : le boycott de certains produits ou acteurs commerciaux.

Les institutions européennes multiplient les programmes d'accompagnement des jeunes. Pour la période 2020-2027, la stratégie repose sur trois axes :

- MOBILISER: encourager les jeunes à participer à la vie démocratique
- CONNECTER: rassembler des jeunes de toute l'Europe et au-delà pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité à des fins d'apprentissage, la solidarité et la compréhension interculturelle
- AUTONOMISER: soutenir l'autonomisation des jeunes grâce à la qualité, l'innovation et la reconnaissance du travail socio-éducatif

Les principaux programmes d'appui à cette politique sont :

- Erasmus+
- Youth Guarantee & Youth Employment Initiative
- European Solidarity Corps
- DiscoverEU
- European Youth Week & European Youth Event

## Point de vue des jeunes

Le document contient deux annexes. La première annexe traite des besoins prioritaires de transparence, du point de vue des jeunes. On y rapporte les résultats d'une enquête auprès de jeunes européens. L'accès à l'information est nécessaire aussi bien dans une optique de participation citoyenne que dans une démarche de contrôle social.

Peu de jeunes ont le réflexe de demander l'information à laquelle ils ont droit. Ceci devrait être enseigné dans le cadre de l'éducation civique à l'école. Par ailleurs, ils sont plus ouverts que leurs aînés à l'emploi d'instruments internet, pour faciliter leur démarche citoyenne. Ils

<sup>1</sup> B. Cammaerts, M. Bruter, S. Banaji, S. Harrison, N. Anstead, The Myth of Youth Apathy: Young Europeans' Critical Attitudes toward Democratic Life, „American Behavioral Scientist” 2014, no. 58(5), p. 15

<sup>2</sup> European Parliament, 'Have the 2019 European Elections Entered a New Dimension?', Eurobarometer: The EP and the Expectations of European Citizens, 2019, p. 56.

ont peut-être plus besoin d'agir en groupe, de façon à se sentir encouragés dans leurs initiatives.

Un frein à leur activité civique est la méfiance à l'égard du monde politique. « Plus nous avons confiance dans les institutions et les politiques, plus nous croyons que cela a un sens d'exercer le droit d'accès à l'information. »

### Expériences concrètes

La seconde annexe comprend trois chapitres :

- L'accès à l'information publique : concept, importance, comment procéder, ...
- Les politiques pour la jeunesse dans les pays participants : Belgique, Estonie, Finlande, Lettonie et Pologne.
- Une sélection de 10 initiatives qui ont aidé les jeunes à s'émanciper comme citoyen et/ou à exercer leur droit d'accès à l'information.

Il existe des plateformes internet qui guident le citoyen dans sa démarche de demande d'information à l'autorité public. Pour les institutions européennes il y a <http://asktheEU.org> et pour la Belgique on connaît <http://transparencia.be> .

Il me reste à vous recommander la lecture du document : <http://civicyouth.eu/2020/04/28/sia4y-project-final-publication-youth-for-healthy-democracy-in-the-european-union/> (168 pages, en anglais).

Jean-Paul Pinon, 27 mai 2020.